

Réaction CGSP au document intitulé Avenir-H (09/2024) De qui se moque-t-on ?

La CGSP a reçu « *par la bande* » le document du Collège des fonctionnaires généraux wallons intitulé « Avenir-H » et daté de septembre 2024. Il s'agit du Livre blanc de l'Administration proposant une centaine de propositions de réforme de la fonction publique wallonne.

La CGSP s'insurge de lire en page 5 que « *le présent document est le fruit d'une collaboration novatrice entre les administrations wallonnes (...) construit en intelligence collective, en associant notamment les experts RH de nos administrations et les représentants des organisations syndicales* ». Plus loin (page 9) : « *Les 7 et 10 juin, une démarche similaire est menée avec les organisations syndicales CSC, SLFP et CGSP, permettant échanges, discussions et consolidation des propositions présentées dans ce document* ».

Ces affirmations sont TOTALEMENT mensongères. La CGSP n'a jamais participé à la rédaction de ce document et n'a pas été associée à la réflexion ou à sa rédaction. La CGSP a été reçue le 10 juin (et uniquement à cette occasion) lors d'une réunion informelle au cours de laquelle divers représentants de l'Administration (la CGSP peut citer les noms, y compris de certains qui sont aujourd'hui dans des cabinets ministériels...) lui ont présenté un document PowerPoint reprenant les grandes lignes du projet.

La CGSP n'a reçu aucun feed-back ni aucun suivi de ses « discussions » qui ne se retrouvent d'ailleurs pas dans le document final. Pour tout suivi, la CGSP a reçu un mail daté du lundi 17 juin 2024 (14h05 pour être précis). Le rédacteur écrit : « *Malheureusement, le calendrier serré du projet ne nous permet pas de vous faire un retour exhaustif et précis par rapport à la prise en compte de chaque point d'attention. (...) Nous ne manquerons évidemment pas de vous informer des prochaines étapes et du suivi qui en sera fait par le Collège (des fonctionnaires dirigeants, ndlr) et le nouveau GW* ».

Depuis ce mail, c'est le silence radio.

Quelle ne fut dès lors pas notre surprise de lire dans la presse que le document final Avenir-H était présenté à la nouvelle Ministre de la Fonction publique en date du 19 septembre !

Sur base de cette expérience, la CGSP ne participera plus à aucune réunion informelle. Si l'Autorité veut discuter avec notre organisation syndicale, elle fixera dorénavant une réunion en bonne et due forme régulièrement convoquée selon les délais imposés par le statut syndical et dans le respect de toutes les obligations légales, y compris et surtout avec un texte envoyé préalablement mais aussi par la rédaction d'un procès-verbal.

Dont acte.

Namur, le 24 septembre 2024

André GILLES
Secrétaire général

Stéphane JAUMONET
Secrétaire fédéral

PS : la CGSP attend toujours de recevoir le document officiellement avant d'ouvrir quelque discussion que ce soit...